



# CONSEIL COMMUNAL BEGNINS

## **DECISIONS DU 29 JUIN 2021**

Dans sa séance du 29 juin 2021, le Conseil communal de Begnins a approuvé les préavis municipaux suivants :

### **Préavis municipal N° 4/2021**

Demande d'un crédit de **CHF 47'000.00** destiné à financer l'installation de 8 caméras de vidéosurveillance et demande d'approbation des lieux soumis à vidéosurveillance.

### **Préavis municipal N° 7/2021**

Gestion et comptes 2020.

### **Préavis municipal N° 8/2021**

Demande d'un crédit de construction de **CHF 28'025'000.00** lié à la 2<sup>e</sup> extension du Collège de l'Esplanade et des équipements parascolaires du site de Begnins.

***Le référendum** doit être annoncé par écrit à la Municipalité dans un délai de dix jours (conformément aux art. 110 et ss. LEP) dès l'affichage des décisions du Conseil communal. Si la demande de référendum satisfait aux exigences, la Municipalité prendra formellement acte de son dépôt, autorisera la récolte des signatures, scellera la liste et informera le comité du nombre minimum de signatures requis ; le titre et le texte de la demande de référendum seront affichés au pilier public (art. 110 al. 3 LEP). Le délai de récolte des signatures sera de 30 jours dès l'affichage de l'autorisation de récolte des signatures prévu à l'article 110 al. 3 LEP (art. 110a al. 1 LEP). Enfin, si le délai référendaire court durant les jours de Noël, du Nouvel An ou de Pâques, il sera prolongé de 5 jours. Si ce délai court pendant la période allant du 15 juillet au 15 août, il sera prolongé de 10 jours (art. 110a al. 1 et 105 1bis et 1ter par analogie).*

***Le préavis municipal N° 7/2021 ne peut pas faire l'objet d'un référendum.***

Begnins, le 30 juin 2021

CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS